

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Ouest (hors Nigéria-Ghana)

N°647 – 16 octobre 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL D'ABIDJAN

Régional

La BCEAO relève les plafonds applicables à la monnaie électronique

Le 8 octobre 2026, la Banque centrale des États de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) [a adopté](#) une modification de l'instruction régissant les plafonds applicables aux émetteurs de monnaie électronique dans l'Union monétaire ouest-africaine (UMOA). La modification porte sur l'augmentation du solde maximal détenu par client auprès d'un même émetteur, qui passe de 2 M FCFA (3 049 EUR) à 4 M FCFA (6 098 EUR), et sur le cumul mensuel des rechargements qui passe de 10 M FCFA (15 245 EUR) à 15 M FCFA (22 867 EUR). Des dépassements restent possibles sur autorisation préalable de la BCEAO, tandis que les distributeurs et les professionnels ne sont pas concernés par ces plafonds. Le texte entrera en vigueur le 2 novembre 2026.

Ecobank rejoint le système CIPS pour faciliter les paiements en renminbi

Le 12 octobre 2026, le Groupe Ecobank [a signé](#) à Pékin un protocole d'accord avec le Cross-Border Interbank Payment System (CIPS), système chinois de paiement interbancaire transfrontalier, afin de renforcer la connectivité des paiements en renminbi (RMB) entre la Chine et l'Afrique. La signature s'est déroulée en marge de la visite officielle en Chine du président du Conseil du Togo. Cette adhésion doit permettre au groupe bancaire panafricain d'effectuer directement des règlements en renminbi, sans recourir à une banque correspondante, et de réduire les

Le chiffre à retenir

4,7 %

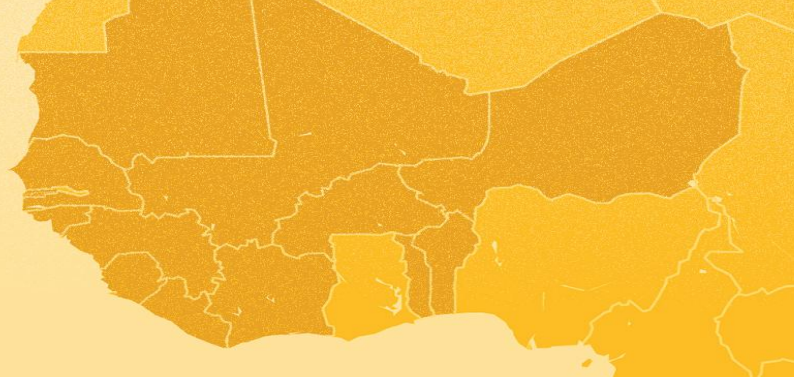
Le déficit budgétaire prévu en 2027 au Sénégal en pourcentage du PIB

intermédiaires dans les opérations transfrontalières. Elle vise notamment à limiter les coûts et les délais de paiement des importateurs et exportateurs africains. Ecobank rejoint ainsi Standard Bank et la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) parmi les institutions financières africaines engagées dans le développement des transactions en RMB. L'accord s'inscrit dans la stratégie d'Ecobank visant à renforcer son positionnement sur le corridor Chine-Afrique, notamment en Afrique francophone.

Bénin

Projet de loi de finances 2027

Réuni le 7 octobre 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) le projet de loi de finances 2027 avant sa transmission à l'Assemblée nationale pour examen à partir du 19 octobre. Celui-ci s'équilibre en ressources et en charges à 4 757 Md FCFA (7,3 Md EUR), soit une hausse de 14,7 % par rapport à la loi de finances rectificative 2026. Il anticipe entre autres une croissance de 7,5 % et un déficit budgétaire à 2,8 % du PIB. Ce budget affiche la volonté des autorités de prioriser les investissements à fort impact économique et social. En particulier,



dans les infrastructures routières, la santé, l'éducation, l'eau potable et l'énergie avec de nombreux chantiers majeurs (réfection de 18 000 km de pistes rurales, réhabilitation d'axes routiers, renforcement des hôpitaux).

Burkina Faso

Projet de loi de finances 2027

Le 8 octobre 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) le projet de loi de finances pour l'exercice 2027 avant sa transmission à l'Assemblée. Le budget 2027 prévoit 4 220,4 Md FCFA (6,4 Md EUR) de recettes et 4 839,4 Md FCFA (7,4 Md EUR) de dépenses, soit un déficit budgétaire global de 619 Md FCFA (943,7 M EUR), équivalent à 2,9 % du PIB nominal. A noter que les recettes sont en hausse de 13,2 % par rapport aux prévisions révisées de 2026.

Financement additionnel de la Banque mondiale pour renforcer le développement territorial

Le 8 octobre 2026, le Conseil des ministres [a adopté](#) un rapport relatif au financement additionnel du Projet d'urgence, de développement territorial et de résilience (PUDTR), destiné à compléter les investissements en milieu urbain et rural. La première phase du projet a atteint, au 30 septembre 2026, les cibles associées à ses 22 indicateurs de performance. D'un montant de 100 M USD, le financement complémentaire sera assuré par le budget de l'État et l'Association internationale de développement (IDA), le guichet concessionnel de la Banque mondiale. Il vise à renforcer les infrastructures urbaines et rurales, à travers entre autres la construction d'établissements scolaires, la réalisation de 44 km de canaux d'assainissement, l'installation de 600 systèmes d'éclairage solaire, l'aménagement de terres agricoles et la création de huit magasins de stockage de 5 000 m² au profit de la Société

nationale de gestion du stock de sécurité alimentaire (SONAGESS).

Côte d'Ivoire

Projet de loi de finances 2027

Le projet de budget de l'État ivoirien pour 2027 s'équilibre en ressources et en charges à 18 466,1 Md FCFA (28,2 Md EUR), en hausse de 6,4 % par rapport à 2026. Adopté en [Conseil des ministres](#) le 14 octobre 2026, il repose sur une croissance du PIB projetée à 6,6 %, contre 6,2 % en 2026, et prévoit un déficit budgétaire global de 3,5 % du PIB, contre 3,8 % en 2026. Ce budget prévoit notamment 100 Md FCFA (152,4 M EUR) pour la mise en place du Fonds souverain de Côte d'Ivoire et 70 Md FCFA (106,7 M EUR) pour les études préparatoires aux projets du Plan national de développement (PND) 2026-2030. Le projet de loi de finances et son annexe ont été soumis à l'adoption du Parlement.

Présentation d'une étude en vue du développement d'une filière de carburants d'aviation durables

Le 3 septembre 2026, l'Autorité nationale de l'aviation civile (ANAC) [a présenté](#) les résultats d'une étude pour le développement d'une filière de carburants d'aviation durables (*Sustainable Aviation Fuels – SAF en anglais*) en Côte d'Ivoire. Menée avec l'appui de la France dans le cadre du programme ACT-SAF (*Assistance, renforcement des capacités et formation sur les SAF*) de l'Organisation de l'Aviation Civile Internationale (OACI), cette étude identifie les conditions pour une première production ivoirienne à l'horizon 2028-2029, avec un intérêt pour des matières premières issues du manioc et de la production d'éthanol. L'enjeu est important pour un secteur aérien en croissance : l'aéroport d'Abidjan a accueilli plus de 2,5 M passagers en 2025, tandis que la demande mondiale de

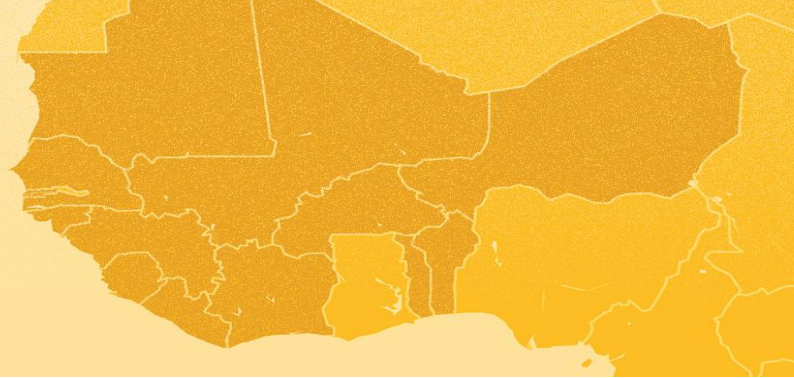
réaffirmé l'objectif du pays d'atteindre un taux de pression fiscale d'au moins 15 % du PIB à l'horizon 2030. A cet effet, le gouvernement prévoit de moderniser les outils de gestion publique, de formaliser progressivement l'économie informelle et d'améliorer la collecte des recettes domestiques, dont en particulier les recettes administratives (montants versés par les usagers en contrepartie directe d'un service public) actuellement estimées à 0,6 % du PIB. Cette stratégie pourrait permettre d'accroître la capacité de financement des infrastructures et des services publics sans dépendre exclusivement des recettes minières. Toutefois, sa réussite dépendra de l'élargissement effectif de l'assiette fiscale, de la lutte contre la fraude et de l'amélioration de la gestion publique, tout en limitant la charge pesant sur les entreprises formelles et les ménages.

Exportation des premiers lingots d'or raffinés localement

Le 9 octobre 2026, l'entreprise Nimba Gold Refinery, basée en Guinée, a annoncé avoir [expédié](#) ses premiers lingots d'or raffinés, marquant ainsi une nouvelle étape dans la capacité du pays à transformer localement ses ressources minières. Cela s'inscrit dans la stratégie des autorités visant à interdire l'exportation d'or brut et à développer une chaîne de valeur nationale fondée sur le raffinage, la traçabilité et la certification de la production. Les retombées de cette nouvelle activité dépendront des volumes effectivement raffinés, de la capacité à tracer l'or artisanal et de l'accès aux marchés internationaux.

Les autorités ciblent un taux de pression fiscale à 15 % du PIB d'ici 2030

Lors de ses échanges avec le Vice-président de la Banque mondiale pour l'Afrique de l'Ouest et du Centre, le Premier ministre guinéen a



Libéria

Le FMI valide le décaissement de 50,2 M USD au titre de la 4^e revue FEC et de la 1^{ère} revue FRD

Le 14 octobre 2026, le Conseil d'administration du Fonds monétaire international (FMI) [a achevé](#) la 4^e revue de l'accord au titre de Facilité élargie de crédit (FEC) et la 1^{ère} revue de l'accord au titre de la Facilité pour la résilience et la durabilité (FRD), permettant le décaissement immédiat de 26,2 M USD et 24 M USD respectivement. La croissance a atteint 5,1 % en 2025 et devrait passer à 5,5 % en 2026, portée par les mines, la construction et l'industrie, avec une inflation contenue mais des risques liés au prix des carburants et à la baisse de l'aide des bailleurs. Les réformes prioritaires comprennent (i) l'introduction de la TVA en 2027, (ii) la gestion transparente du paiement exceptionnel de concession minière, (iii) la recapitalisation bancaire (iv) le renforcement de la gouvernance et de la transparence budgétaire et (iv) la poursuite des réformes climatiques.

Mali

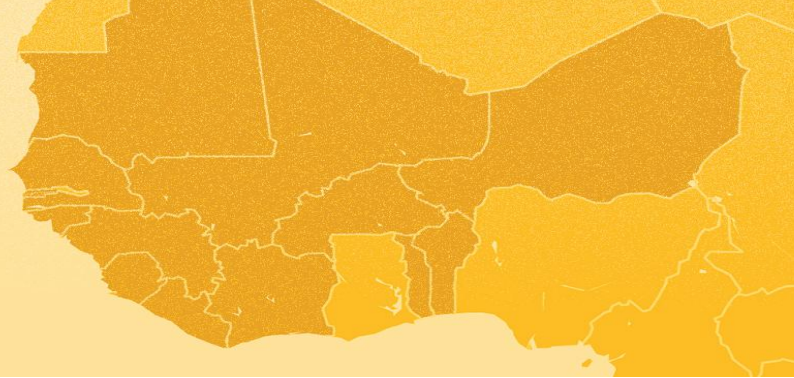
Publication de la stratégie d'endettement public à moyen terme 2027-2029

La [Stratégie d'endettement public à moyen terme](#) (SDMT) du Mali pour 2027-2029 retient un scénario visant à concilier réduction du coût de financement et maîtrise des risques financiers. Pour fin 2026, l'encours de la dette de l'administration centrale est projeté à 7 447 Md FCFA (11,4 Md EUR), soit 38,8 % du PIB. Elle serait constituée à 58,7 % de dette intérieure et 41,3 % de dette extérieure. Le taux d'intérêt moyen pondéré s'établirait à 3,7 %, avec un coût moyen de 5,7 % pour la dette intérieure, contre 0,9 % pour la dette extérieure, très concessionnelle. Le principal

risque identifié concerne le refinancement de la dette intérieure, caractérisée par une durée moyenne de maturité de 3,2 ans. Pour couvrir des besoins de financement estimés à 1 858,5 Md FCFA (2,8 Md EUR) en 2027, 2 044,1 Md FCFA (3,1 Md EUR) en 2028 et 2 467,2 Md FCFA (3,8 Md EUR) en 2029, la stratégie retenue prévoit de privilégier les émissions de titres sur le marché régional de maturité d'au moins 5 ans afin de porter la maturité moyenne de la dette intérieure à 4,1 ans en 2029, de renforcer les concours de la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) et du Fonds monétaire international (FMI), et d'accroître les financements extérieurs concessionnels et semi-concessionnels.

Présentation du Document de stratégie pays 2026-2031 de la BAfD

Le 9 octobre 2026, la Banque africaine de développement (BAfD) et le Fonds monétaire international (FMI) [se sont entretenues](#) sur les perspectives macroéconomiques du Mali, ses priorités d'investissement et les réformes nécessaires à la transformation structurelle de l'économie. La BAfD a présenté son [Document de stratégie pays \(DSP\) 2026-2031](#), approuvé en avril 2026, qui vise à mobiliser 800 M USD d'ici 2031 (ressources propres et cofinancements) en faveur d'infrastructures résilientes notamment dans l'agriculture, les transports et l'énergie. Le Programme indicatif opérationnel triennal 2026-2028 comprend cinq opérations souveraines pour 419,4 M USD. Depuis 1974, la Banque a approuvé environ 117 projets pour 4,3 Md USD tandis que son portefeuille actif compte 15 projets pour 478 M USD. Les deux institutions ont également abordé le développement du secteur privé, l'intermédiation financière et la mobilisation des investissements, notamment ceux de la diaspora malienne, en cohérence avec les priorités nationales de développement.



Niger

Lancement d'un projet pour l'alimentation en eau potable et l'assainissement à Zinder

Le 24 septembre 2026, le Niger et la Banque africaine de développement (BAfD) [ont lancé](#) le Projet de renforcement de l'alimentation en eau potable, de l'assainissement et de la résilience à Zinder, Mirriah et dans les villages alentours, approuvé en novembre 2025. D'un coût de 98,8 Md FCFA (150,6 M EUR), il est financé à hauteur de 97,9 % par le Fonds africain de développement et le reste par l'État nigérien, pour un achèvement prévu fin 2030. Il prévoit de construire des forages, des réservoirs, des réseaux de distribution et des ouvrages d'assainissement, pour 483 000 bénéficiaires et plus de 1 265 emplois, ainsi que des campagnes d'hygiène touchant plus de 500 000 personnes.

Sénégal

Projet de loi de finances 2027

Le projet de Loi de finances initiale (LFI) pour l'année 2027 [a été publié](#) le 15 octobre 2026. Aligné sur la Vision 2050 et sur les engagements du futur Programme économique et financier (PEF 2027-2029) avec le FMI, la LFI 2027 s'inscrit dans une trajectoire de consolidation budgétaire, avec un déficit prévu à 1 351,7 Md (2,1 Md EUR), soit 4,7 % du PIB, contre 7,6 % prévu dans la LFI 2026 ajustée (loi de finances rectificative en attente d'adoption). Les recettes budgétaires sont attendues à 6 012,1 Md FCFA (9,2 Md EUR), en hausse de 2,8% par rapport à la LFI 2026 ajustée, tandis que les dépenses devraient baisser de 2,9% à 7 363,7 Md (11,2 Md EUR), sous l'effet notamment de la baisse des dépenses courantes et d'investissement. La LFI 2027 table sur une croissance de 2,4%, contre 2,7% en 2026 et évalue le besoin de financement pour 2027 à 6

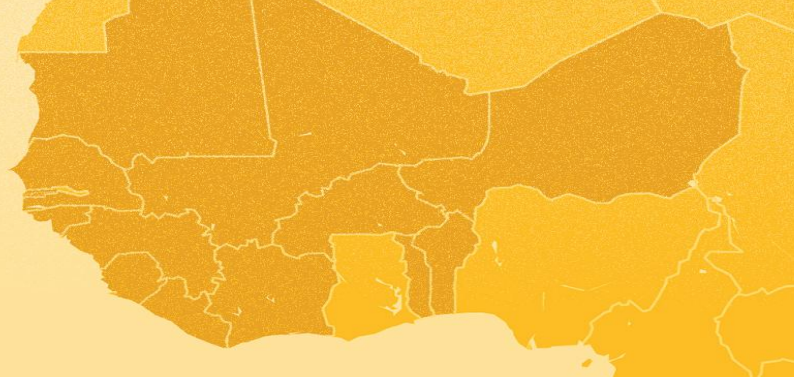
608,7 Md FCFA (10,1 Md EUR), dont 68,9 % du montant au titre de l'amortissement de la dette, 20,5 % pour le financement du déficit et 7,3 % pour l'apurement des arriérés intérieurs. Dans la perspective du nouveau programme avec le FMI et d'un éventuel retour des financements concessionnels, le Gouvernement prévoit de couvrir le besoin de financement à hauteur de 800 Md (1,2 Md EUR) par des appuis budgétaires, de 900 Md (1,4 Md EUR) par des emprunts projets et de 4 733,7 Md (7,2 Md EUR) par des emprunts sur les marchés financiers et autres. En termes de priorités sectorielles, la LFI 2027 prévoit un recentrage des dépenses sur les secteurs sociaux (éducation, santé), ainsi que les secteurs productifs, dont l'agriculture et les infrastructures.

L'Etat mobilise 515,6 M EUR par APE sur le marché régional

A l'issue de son 2^{ème} appel public à l'épargne (APE) de l'année 2026, lancé le 23 septembre, l'Etat du Sénégal [a levé](#) 338,2 Md FCFA (515,6 M EUR), contre un objectif initial de 200 Md de FCFA (304,9 M EUR), soit un taux de couverture de 169,1%. Les ressources mobilisées contribueront à financer les dépenses budgétaires, ainsi qu'à la gestion active et l'apurement de la dette intérieure. Structurée par Invictus capital, cette opération intervient dans un contexte de mise en place annoncée d'un Plan de traitement de la dette (dont les autorités ont exclu la dette libellée en FCFA) et d'un recours au Cadre commun du G20 pour le traitement de la dette extérieure.

Signature d'un accord-cadre avec des groupe turcs pour la construction de logements

Au terme de sa mission en Turquie du 7 au 11 octobre 2026, le ministre de l'Urbanisme, des collectivités territoriales et de l'aménagement des territoires [a annoncé](#) la signature d'un accord-cadre tripartite entre l'Etat du Sénégal



et les groupes turcs Ay Yildiz Celik et Delta Groupe, portant sur un programme de construction de 50 000 logements. Prévu sur une période de 5 ans, l'investissement prévisionnel est ainsi projeté à 1 000 Md FCFA (1,5 Md EUR) avec une phase pilote de 1 000 logements qui serait prévue afin de tester les modalités techniques et financières du programme. Selon le communiqué, la mission aurait également permis d'explorer des partenariats en matière de préfabrication industrielle, de transfert de technologie et de renouvellement urbain notamment pour la restructuration de la ville de Toubou. La mise en œuvre du programme reste conditionnée à la finalisation des montages techniques et à l'identification du foncier nécessaire.

Togo

Sécurité maritime et industrialisation au cœur de la visite du président du Conseil en Chine

Le président du Conseil, Faure Gnassingbé, effectue du 9 au 16 octobre 2026 une [visite officielle](#) en Chine. Dans un [entretien](#) accordé à des médias chinois, il a exposé ses priorités stratégiques pour la coopération sino-togolaise et sollicité l'appui de Pékin au renforcement des capacités en matière de sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Il a également réaffirmé la place centrale de l'industrialisation dans sa stratégie de développement. L'objectif est de s'appuyer sur l'activité portuaire de Lomé pour créer davantage de valeur ajoutée, en développant des activités productives et des services associés susceptibles de densifier le tissu économique local et de favoriser sa montée en gamme. Dans cette perspective, le président du Conseil s'est rendu dans les provinces du Fujian et du Guangdong, qui

accueillent les premières zones économiques spéciales portuaires chinoises. Premier fournisseur du Togo, la Chine est liée au pays par un partenariat stratégique global depuis septembre 2024. Cette visite traduit la volonté des autorités togolaises de diversifier leurs partenariats, en maintenant la Chine au cœur de cette démarche.

Un projet de loi pour ouvrir davantage le secteur électrique aux investissements privés

Le Conseil des ministres a [adopté](#) le 6 octobre 2026 un projet de loi visant à moderniser le secteur électrique togolais et à renforcer sa viabilité financière. Cette réforme intervient alors que la hausse des [besoins](#) met sous pression un système encore dépendant des [importations](#), qui représentaient 46,7 % de l'électricité injectée sur le réseau en 2024. Afin de mobiliser les [investissements](#) nécessaires à l'accroissement de la production, le texte entend renforcer la place des producteurs indépendants et ouvrir davantage l'accès aux réseaux. Il encadre en outre le stockage, l'autoproduction, notamment renouvelable, et l'injection des surplus sur le réseau. Les zones économiques spéciales pourront également conclure des contrats directs avec des producteurs nationaux ou régionaux afin de mieux maîtriser leurs coûts et de fiabiliser leur alimentation électrique. Le projet doit encore être soumis au Parlement.

Agenda

Date	Lieu	Évènement
19-22 octobre	Abidjan	Conférence Internationale Mobilité Durable et Climat (CIMDC 2026)
19-23 octobre	Freetown	Marché des Innovations et Technologies Agricoles (MITA 2026)
25-27 octobre	Conakry	French Agri Days 2026 - Guinée
11-13 novembre	Abidjan	Ivoire Tech Forum 2026
12-13 novembre	Cotonou	TLC 2026 Transport Logistique Cotonou
11-14 novembre	Conakry	Simandou Mining Summit
16-20 novembre	Abidjan & Dakar	French Energy Tour 2026 - Côte d'Ivoire et Sénégal
16-20 novembre	Cotonou	Cyber Africa Forum (16–17 novembre)
		AfriLabs Annual Gathering (18–20 novembre)
18-22 novembre	Conakry & Abidjan	French Mining Days @ SIREXE 2026 - Côte d'Ivoire et Guinée
18-22 novembre	Abidjan	Salon International des Ressources Extractives et de l'Énergie (SIREXE)
24-25 novembre	Paris	Ambition Africa 2026
30 nov -2 déc	Cotonou	Bpifrance - Business France / Parcours Business International

Publications

Retrouvez ci-dessous les liens des dernières publications régionales des indicateurs de développement, et chiffres clés.

Chiffres clés	Indicateurs de développement
Bénin	Bénin
Burkina Faso	Burkina Faso
Cap-Vert	Cap-Vert
Côte d'Ivoire	Côte d'Ivoire
Gambie	Gambie
Guinée	Guinée
Guinée-Bissau	Guinée-Bissau
Libéria	Libéria
Mali	Mali
Mauritanie	Mauritanie
Niger	Niger
Sénégal	Sénégal
Sierra Leone	Sierra Leone
Togo	Togo

La Direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique régional d'Abidjan

Rédaction : Service économique régional d'Abidjan, services économiques de Dakar et Lomé, antennes de Conakry, Cotonou et Nouakchott

Abonnez-vous : abidjan@dgtresor.gouv.fr & suivez notre page [LinkedIn](#)